

AVIS D'ATTRIBUTION ET DONNEES ESSENTIELLES

Identification de l'organisme qui passe le marché : Ville de Brignoles – Direction de la Commande Publique – Hôtel de ville – 9 Place Carami – BP 307 - 83177 BRIGNOLES Cedex- Tél. : 04.94.86.22.12 - Email : dcp@brignoles.fr

Objet du marché: Fourniture de matériel informatique en 7 lots sur 2 ans.

Mode de passation : La présente consultation s'inscrit dans le cadre d'un Appel d'Offres Ouvert conformément aux dispositions de l'article R-2124-1 du code de la commande publique

Type de marché : Marché public de fournitures courantes et services.

Caractéristiques du marché :

Accord-cadre de fournitures à bons de commande mono attributaire sans montant minimum de commande et avec un montant maximum annuel de commandes, sans remise en compétition lors de l'attribution des bons de commande et passé dans le cadre des dispositions des articles R.2162-1 à R.2162-6 et R.2162-13 à R.2162-14 du code de la commande publique

Les fournitures sont divisées en 7 lots attribués par marchés séparés, selon la répartition suivante :

Lot n°1 : « Ordinateurs » - Montant maximum annuel de commandes : 60 000 € H.T. la première année et 60 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°2 : « Ecrans » - Montant maximum annuel de commandes : 4 000 € H.T. la première année et 4 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°3 : « Audiovisuel et Multimédia » - Montant maximum annuel de commandes : 25 000 € H.T. la première année et 10 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°4 : « Logiciels » - Montant maximum annuel de commandes : 30 000 € H.T. la première année et 30 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°5 : « Reprographie » - Montant maximum annuel de commandes : 4 000 € H.T. la première année et 4 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°6 : « Câbles, connecteurs, convertisseurs et périphériques » - Montant maximum annuel de commandes : 10 000 € H.T. la première année et 10 000 € H.T. la deuxième année

Lot n°7 : « Equipements Divers » - Montant maximum annuel de commandes : 10 000 € H.T. la première année et 8 000 € H.T. la deuxième année.

TOTAL maximum annuel de dépenses pour l'ensemble des lots pour la première année : 143 000 € H.T.

TOTAL maximum annuel de dépenses pour l'ensemble des lots pour la deuxième année : 126 000 € H.T.

TOTAL maximum de dépenses sur 2 ans pour l'ensemble des lots : 269 000 € H.T.

Il est précisé que dans le cadre de ces marchés, la ville de Brignoles agit également pour le compte du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S). Les montants et quantités du dossier englobent l'ensemble de ces

Durée du marché : Marché passé pour une durée globale maximale de 24 mois, conclus pour une première période de 12 mois, renouvelable 1 fois pour la même période par reconduction expresse.

Classification CPV : 30230000-0 (matériel informatique)

Lot n°01 : 30213300-8 (ordinateurs de bureau)

Lot n°02 : 30231000-7 (écrans et consoles d'ordinateurs)

Lot n°03 : 32322000-6 (équipement multimédia)

Lot n°04 : 48000000-8 (logiciels et systèmes d'information)

Lot n°05 : 30232100-5 (imprimantes et traceurs)

Lot n°06 : 30232000-4 (périphériques (appareils))

Lot n°07 : 30236000-2 (matériel informatique divers)

Code NUTS : FRL05

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés suivants :

Prix : 50% - Qualité du matériel : 45% - Délai de livraison : 5%

Nombre total d'offres reçues :

- Lot 1 : 13
- Lot 2 : 13
- Lot 3 : 3
- Lot 4 : 4
- Lot 5 : 9
- Lot 6 : 10
- Lot 7 : 8

Titulaires :

- Lots 1-4-6-7 : Sté VAR BIOS située à LA GARDE (83130)
- Lots 2-5 : Sté OFFICE EXPRESS située à ST DENIS LA PLAINE (93213)
- Lot 3 : Sté MAVI située à MONTELMAR (26200)

Date d'attribution : le 05/02/2024

Date de notification :

- Lots 1-4-6-7 : le 18/03/2024
- Lots 2-5 : le 18/03/2024
- Lot 3 : Le 18/03/2024

Numéros de marché : 3-1/2024 à 3-7/2024

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon – 5 Rue Jean Racine – BP 40510 – 83041 Toulon Cedex 9 – Tél. : 04.94.42.79.30 – Fax : 04.94.42.79.89 – Email : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Introduction des recours éventuels :

- Référé précontractuel (jusqu'à la signature du marché) : Article L551-1 à L551-4 du code de justice administrative.
- Recours pour excès de pouvoir (2 mois à compter des décisions de rejet).
- Recours en appréciation de la validité d'un contrat (à compter de la signature du contrat).
- Recours contractuel : Article L551-13 à L551-16 du code de justice administrative.
- Référé suspension introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat : Art L 521-1 à L521-4 du code de justice administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérécoeurs citoyens » accessible par le site internet www.telerecoeurs.fr

Date d'envoi à la publication : le 27/03/2024